

Infos Lilas

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES

n° 24 - mars 2004

Perspectives

**Musique :
Banlieues Bleues
aux Lilas**

Sécurité

**L'évolution
de la délinquance
depuis 10 ans**

Budget 2004

**Pas d'augmentation
des impôts**

Évènement

Une ferme aux Lilas

Aménagement

**Un plan pluriannuel
pour résorber
les désordres
de circulation
et de stationnement**

DOSSIER

**Élections des 21 et 28 mars,
mode d'emploi**



Banlieues Bleues, enfin aux Lilas

La ville des Lilas partenaire de Banlieues bleues

Le festival de jazz, qui fête son 21^e anniversaire, sera présent pour la première fois cette année aux Lilas. La ville des Lilas a signé une convention tripartite avec l'association Banlieues Bleues et le Triton afin d'accueillir trois concerts de jazz au Triton. Créé en 1984, ce festival est né de la volonté de villes et du conseil général de la Seine-Saint-Denis de promouvoir un événement unique, ouvert, révélant au grand public le jazz dans tous ses états et dans tous ses éclats. Banlieues bleues, c'est aussi une certaine approche de la musique, où le public n'est pas seulement spectateur, mais également et surtout acteur : assister à Banlieues Bleues, c'est avant tout y participer.



La ZAM dont vous êtes le héros

- ZAM 1
Jeudi 11 Mars à 21h
- ZAM 2
Jeudi 18 Mars à 21h
- ZAM 3
Mardi 23 Mars à 21h

Renseignements et réservations : Le Triton
11 bis, rue du coq français
Tél. : 01 49 72 83 13
www.letriton.com
courriel : contact@letriton.com

Banlieues bleues est l'un des plus grands festival de jazz français. Pour la première fois, la ville des Lilas – en partenariat avec Le Triton et le Conseil Général de Seine- Saint-Denis – y participe, avec trois concerts de la Zam – « Zone d'activité musicale » – au Triton. Des concerts interactifs, différents chaque soir.

La ZAM impliquera le public lors de trois concerts éclectiques donnés au Triton. Leur originalité repose sur le principe d'interaction qui influence directement le spectacle. Au lieu d'écouter simplement un concert, les spectateurs sont invités à donner leur avis. Ils ont ainsi la possibilité de modifier l'évolution et les choix artistiques de la soirée. Le public est le héros de ce voyage qui réunit : guitare, saxophone, batterie, violoncelle, contrebasse, ordinateur, voix, rap, vidéo, graphisme et stylisme. *Infos Lilas* a rencontré le violoncelliste Vincent Courtois et le contrebassiste Olivier Sens, papa depuis peu d'une petite Cléo.

Comment est né ce projet de ZAM ?

Vincent : Depuis quinze ans on joue du jazz en France et un peu partout dans le monde. On vit

tous en Seine-Saint-Denis – je suis moi-même Lilasien – et curieusement nous n'avions jamais travaillé sur un vrai projet ici, à côté de chez nous. Un jour, avec François, Olivier et les autres on a eu envie de monter un projet artistique un peu différent de ce que l'on a l'habitude de faire. On a donc créé cette formation, ZAM, qui fait intervenir des musiciens, mais aussi un scénographe, une styliste, un vidéographe... des professionnels aux savoir-faire différents et complémentaires.

La ZAM est-elle arrivée à maturité ?

Olivier : Depuis un an et demi nous avons monté douze spectacles au Triton, Déclat et ZAM Académie entre autres. Les trois



prochains sont donnés dans le cadre de Banlieues Bleues. Cela nous demande beaucoup d'investissement, de rencontres pour arriver à faire un spectacle cohérent à partir des idées de tout le monde. A chaque fois on se met en danger, tout se passe différemment : le décor n'est pas le même, sur scène il y a les musiciens, mais il peut y avoir aussi des comédiens ou d'autres invités, rien n'est figé.

Banlieues Bleues aux Lilas, c'est une première ?

Nous avons déjà joué dans le cadre du festival à Bagnolet, Pantin et Montreuil mais jamais aux Lilas. Ce sera la première fois, enfin !

Vous avez un public de fidèles...

La ZAM, c'est avant tout une rencontre. Il y a un côté très convivial. Mais on a aussi un message à faire passer, un certain engagement à défendre. L'interaction est un bon moyen de concerner le public, de lui permettre de s'impliquer.



Éditorial

Un budget pour aller de l'avant

Le Conseil municipal du 2 mars vient d'adopter le budget communal pour l'année 2004.

Son montant global est de 50 millions d'euros (330 millions de francs). La « section d'investissement » d'un montant de près de 15 M € (100 MF) et la « section de fonctionnement » d'un peu plus de 35 M € (230 MF) vont permettre, dans le respect des grands équilibres financiers, de poursuivre la mise en œuvre du programme municipal en dépit des contraintes fortes qui pèsent sur notre commune.

Outre un contexte national caractérisé par une faible croissance économique et de nouveaux transferts de charges financières de l'Etat vers les collectivités locales, Les Lilas doivent faire face, de surcroît, au poids financier de l'opération de ZAC du centre-ville. C'est, en effet, près de 20 millions d'euros (130 millions de francs) qui doivent être supportés par nos budgets de 2002 à 2007, pour faire face au déficit et réaliser les équipements publics dans la ZAC. Il convient d'ajouter à cela des bâtiments communaux trop longtemps mal entretenus, qu'il faut donc continuer de remettre en état.

Malgré ce contexte, l'équipe municipale va poursuivre son action en matière d'amélioration du service public, en particulier dans les domaines de l'éducation et du cadre de vie.

C'est ainsi que, d'ici la fin de l'été 2004, la nouvelle école – qui sera une très belle école – sera édifiée, qu'un parking public souterrain permettra de décongestionner en partie notre centre-ville en accueillant 190 véhicules et qu'une nouvelle voie permettra la traversée piétonne entre les rues de Paris / Jean-Moulin et le boulevard Eugène-Decros ...

D'autres opérations seront engagées dès cette année, même si elles ne seront achevées qu'en 2005.

Grâce aux efforts de 2002 et 2003, le budget 2004 permettra de développer les services rendus aux Lilasiens, sans augmentation des taux de la fiscalité locale.

La Municipalité

L'article L.52-1 du Code électoral régleme la communication des collectivités locales, à l'approche des élections régionales, cantonales, européennes et sénatoriales de 2004.

Les éditoriaux des maires publiés régulièrement ne semblent pas relever de ces dispositions. Toutefois, la jurisprudence n'est pas très claire sur ce sujet.

Dans l'incertitude de ce qui est autorisé et de ce qui ne l'est pas, j'ai décidé, comme nombre de mes collègues maires, de suspendre provisoirement mon éditorial.

***Daniel Guiraud,
Maire des Lilas***

Vie quotidienne

Nuisances sonores : la municipalité demande le respect des couloirs aériens

Le maire vient de saisir le président d'Aéroports de Paris pour protester contre les nuisances occasionnées par les déviations des trajectoires aériennes, trop fréquentes dans l'est parisien. Alors que la commune des Lilas fait partie des villes qui ne sont pas concernées par le survol des avions atterrissant ou décollant des aéroports de Roissy et d'Orly, cette règle n'est parfois pas respectée, qu'il s'agisse d'infractions ou de mesures de sécurité. De ce point de vue, le rapport remis au Président de la République le 20 février par l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires est éclairant sur les infractions et sur la faible mise en

œuvre de ses recommandations, depuis trois ans, pour améliorer la situation. Le ministre des Transports, Gilles de Robien, indiquait pourtant récemment que grâce aux mesures prises, l'exposition au bruit des Franciliens allait réellement diminuer. C'est en fait l'inverse qui se produit. La dégradation concerne également les populations qui n'étaient pas directement et particulièrement concernées. Le maire demande donc à être informé du bilan 2003 pour la commune des Lilas, notamment des déviations de trajectoires que la population a dû subir, et interroge quant aux dispositions qui devront être prises au cours de cette année

Hommage : Jean-Pierre Ciallis nous a quittés

Né en 1949 à Paris xx^e, Jean-Pierre Ciallis était entré à la Mairie des Lilas le 1^{er} août 1983. Agent technique qualifié depuis 2002, il exerçait la fonction de magasinier des ateliers municipaux depuis 3 ans, après avoir exercé comme chauffeur poids lourds. Son décès est survenu aux Lilas mercredi 18 février, à l'âge de 54 ans. Entouré par sa famille, ses amis et ses collègues de travail, il a été porté en terre le 23 février au cimetière des Lilas. Très apprécié par tous pour son



sérieux et sa bonne humeur, il restera dans nos mémoires. Hommage lui a été rendu le 2 mars au cours de la séance du conseil municipal et un instant de recueillement a été observé. A Adrienne Ciallis, son épouse – également employée de la ville – à Christophe, son fils, à toute sa famille, la municipalité des Lilas présente ses condoléances attristées.

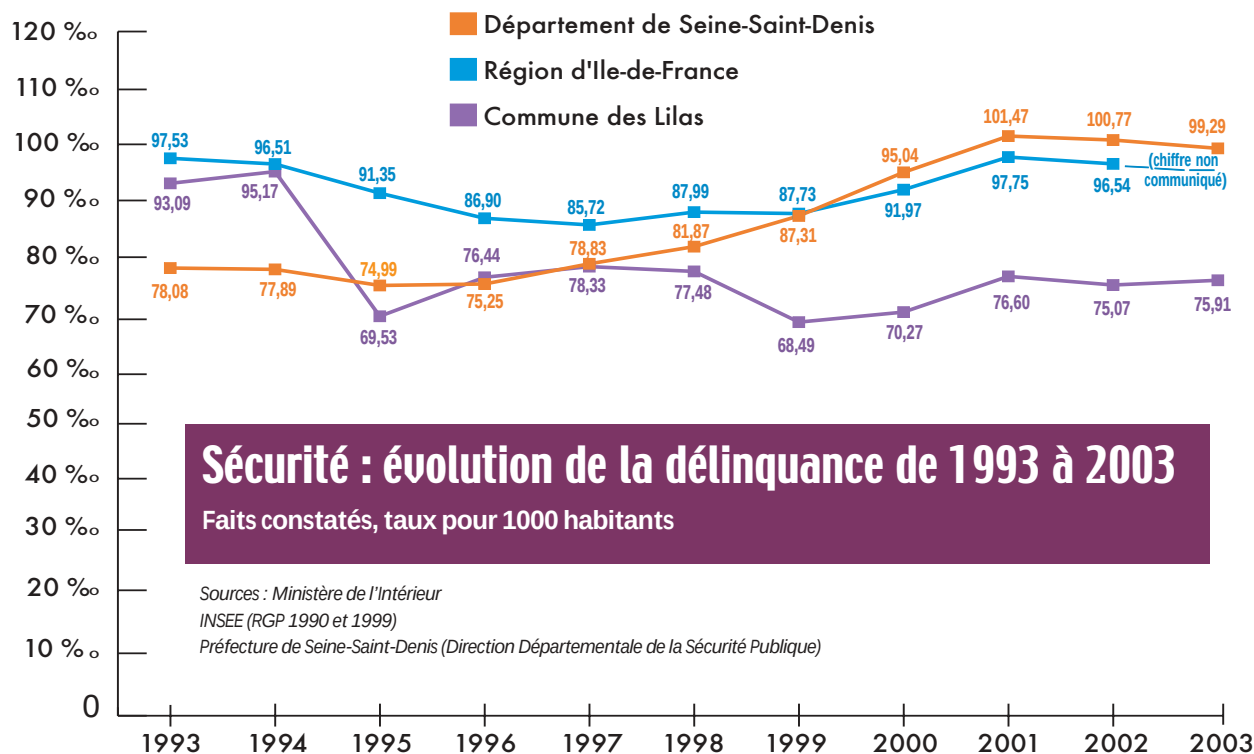
2004 pour y remédier. Daniel Guiraud a également saisi de ce problème toutes les villes voisines

confrontées à la même situation, afin de mener une action collective contre les nuisances.

Pour une ville propre

La propreté est l'affaire de tous. Afin que chacun s'engage à respecter son environnement quotidien, des panneaux sont actuellement posés dans la ville pour lutter contre les incivilités les plus fréquentes : les déjections canines sur les trottoirs, les dépôts sauvages d'encombrants et les débris jetés sur la voie publique.





Fin janvier, les Préfets d'Ile-de-France ont rendu publics les bilans globaux de la délinquance pour 2003.

Les taux pour 1 000 habitants correspondent aux « faits constatés », qui procèdent de dépôts de plainte ou d'identification directe par la police. Ils ne rendent pas compte, au niveau régional comme à celui des départements et des communes, d'agissements qui, sans relever de la délinquance au sens strict, représentent davantage que de simples incivilités. Et empoisonnent parfois la vie quotidienne des habitants dans certains quartiers, certains immeubles ou sur certains axes de déplacement, sans pouvoir être efficacement traités faute d'une véritable police de proximité. A l'exception des années 1993 et

1994 et, dans une moindre mesure, de 1996 à 1998, les chiffres de la délinquance générale aux Lilas sont assez nettement inférieurs à ceux du département et de la région. Pour autant, avec un taux moyen de 77,85 pour 1 000 habitants sur l'ensemble de la période 1993/2003, il serait tout à fait inexact de considérer que les Lilas sont « épargnés » par ce phénomène. Les homicides sont, fort heureusement, rarissimes aux Lilas, à la seule exception du dernier trimestre de 1998 (3 constats d'homicides). Dans un prochain numéro d'Infos Lilas, des données plus détaillées seront présentées, notamment la part d'IVP (Infractions de voie publique) par rapport au total de la délinquance générale, et le taux de faits élucidés par rapport aux faits constatés.

Événement : la Ferme aux Lilas

Du 1^{er} au 4 avril, une ferme vivante grandeur nature s'installe aux Lilas, dans l'espace vert du centre ville. Une cinquantaine d'animaux s'ébattront dans le futur parc de la ville. Des métiers et des activités traditionnels seront également présentés : le maréchal ferrant, le cordier, les métiers agricoles des années 1950-1960... Les scolaires, en particulier les primaires, seront accueillis prioritairement le jeudi 1^{er} et le vendredi

2 avril. Christian Lagrange, maire-adjoint au développement économique, au commerce et à l'artisanat, est à l'initiative de cette manifestation organisée par des agriculteurs professionnels implantés à Cosne-sur-Loire (Nièvre) et réunis sous l'appellation « Les gens de la terre ». Cette ferme pédagogique se déplace depuis 17 ans à travers la France, la Belgique et l'Allemagne pour s'installer au cœur des villes.



La Ferme, espace vert du centre ville, accès rue Romain-Rolland, horaires d'ouverture : 9h-18h, du jeudi 1^{er} au dimanche 4 avril. Entrée libre.



Départ en retraite

Yvette Zografos, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la ville des Lilas depuis 1985, vient de prendre sa retraite. Entrée dans la fonction publique territoriale en 1971, elle a auparavant travaillé pour les communes de Romainville et de Nogent-sur-Marne et est entrée à la mairie des Lilas en 1984. Rédacteur, rédacteur chef puis attachée, Yvette Zografos a été promue attachée principale en 2003. Le 12 février, un hommage lui a été rendu en mairie par la municipalité et ses collègues de travail. Le maire lui a remis la médaille de la Ville en soulignant son haut degré de conscience professionnelle, et l'attachement au service public dont elle a fait preuve durant toute sa carrière.



Jeunesse Service Jeunesse: les ateliers du mercredi

Il reste encore des places pour s'inscrire aux ateliers multi-sports organisés le mercredi après-midi (hors vacances scolaires). Destinés aux 11/13 ans, ces ateliers se déroulent entre 16h30 et 18h30. Au programme: sports collectifs et sports de raquettes.

Le Kiosque prépare le Forum Jobs d'été

Organisé à Pantin cette année, le Forum Jobs d'été aura lieu mercredi 5 et jeudi 6 mai, salle Jacques-Brel. Cet événement est particulièrement destiné aux entreprises qui recherchent du personnel afin de renforcer leurs équipes ou de pourvoir certains postes vacants pendant l'été. Pour recruter des jeunes en direct ou pour envoyer des profils de poste, contacter le Kiosque :
tél. : 01 48 97 21 10
fax : 01 43 62 93 11
courriel :
lekiosque.leslilas@wanadoo.fr

Rencontre parents- animateurs au Point Virgule

Les parents dont les enfants fréquentent les ateliers du Point Virgule (soutien scolaire) ont rencontré les animateurs du service jeunesse samedi 31 janvier au Gymnase Liberté. L'équipe – accompagnée de Cora Houy, maire-adjointe à l'Education et au temps de l'enfant et de Liliane Gaudubois, maire-adjointe à la Jeunesse – a présenté les groupes de suivi avant de répondre aux questions des familles. Les animateurs référents ont ensuite rencontré individuellement tous les parents.



Le Chèque culture à 5 €

Le Théâtre du Garde-Chasse et le Triton viennent de signer une convention avec la Région Ile-de-France pour permettre aux lycéens d'utiliser les chèques culture aux Lilas. Avec ce dispositif, la région Ile-de-France favorise l'accès au spectacle vivant des lycéens et apprentis en leur proposant d'assister à trois représentations (festivals, concerts, théâtre, spectacles de danse, cirque...) au tarif de 5€. Aux Lilas les jeunes peuvent assister, à ce prix, à de nombreux spectacles :

- Au Théâtre du Garde-Chasse :
 - Tito Paris (musiques du monde, cap vert) vendredi 19 mars
 - Mahotella Queens (musiques du monde, Afrique du sud) vendredi 2 avril
 - Buffo (down) dimanche 16 mai.

- Au Triton :
 - Le Festival des voix de femmes du monde «Les Enchanteuses» du 30 mars au 9 avril. L'ensemble de la programmation du Triton (sauf tarifs « S ») est également accessible aux détenteurs du chèque culture.

Enfance/Education

Séjours vacances de printemps

La ville des Lilas propose de nombreux séjours pour les

enfants et adolescents pendant les vacances de printemps. Les inscriptions s'effectuent au service Education et temps de l'enfant du 8 au 19 mars.

- Du 10 au 17 avril
 - Trial, karting ou quad, tremplin mégasport, baptême de vol à voile à Gérardmer (Hautes Vosges) pour les

14/17 ans.

- Tout terrain, VTT et mini moto à Gérardmer (Hautes Vosges) pour les 8/11 ans.
- Char à voile et cerf volant sportif à Leucate (Aude) pour les 13/16 ans.
- Cirque à La Bresse (Hautes Vosges) pour les 8/11 ans.

- Du 18 au 24 avril
 - Char à voile à Saint-Jean-de-Monts (Vendée) pour les 8/16 ans.
 - Séjour cirque ou équitation à Crocq (Creuse) pour les 6/13 ans.
 - Cirque à Anost (Saône-et-Loire) pour les 8/14 ans.
- Service Education
17, rue Jean-Poulmarch
Tél. : 01 72 03 17 11
ou 01 72 03 17 13



Carnaval des enfants

Le carnaval des enfants aura lieu mercredi 19 mai aux Lilas.



Tournoi de hand-ball

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles lilasiennes ont disputé un tournoi de hand-ball les 10 et 12 février derniers.

Santé/solidarité Don du sang

L'Etablissement Français du Sang organise deux journées de collecte de sang pour répondre aux besoins en produits sanguins des hôpitaux et des établissements de soins. Un véhicule de prélèvement sera stationné devant l'Hôtel-de-Ville, vendredi 26 mars de 15h30 à 19h30, et samedi 27 mars de 9h à 13h. Rappelons qu'en 2003, 103 Lilasiens ont donné leur sang (95 personnes en 2002).

Seniors Les sorties du CCAS

■ *Les Contes d'Hoffmann*: spectacle de Jérôme Savary au Palais des Sports, dimanche 16 mai, inscriptions mardi 16 mars.

■ *Toi, tu n'es pas comme les autres*: spectacle de printemps, mardi 27 avril, inscriptions lundi 29 mars.

■ Dieppe, cité de la mer : mercredi 1^{er} juin, inscriptions mercredi 12 mai.

■ *Cabaret* au Théâtre du Garde-Chasse, samedi 5 juin, inscriptions mardi 18 mai.

■ Les Secrets de Moulinsart à Cheverny et La Maison de la magie à Blois, jeudi 23 septembre, inscriptions vendredi 28 mai.

■ Une journée en Picardie, avec visite des hortillonnages d'Amiens : mardi 7 septembre, inscriptions mardi 9 juin.

■ Déjeuner-spectacle au cabaret de l'abbé Constantin : mardi 5 octobre, inscriptions vendredi 10 septembre.

Les séjours :

■ Le Rouergue (du 20 au 27 juin), inscriptions lundi 5 avril.

■ Chypre (du 18 au 25 octobre), inscriptions vendredi 18 juin.

Toutes les inscriptions se déroulent le matin, de 9h30 à 11 heures.

Horizons seniors

La nouvelle association Horizons Seniors vous informe que des permanences seront organisées à partir du 26 mars chaque deuxième mardi du mois de 10h à 12h, et chaque quatrième vendredi du mois de 15h à 17h au Club des Hortensias.

Le programme du Club des Hortensias

■ Atelier d'Art floral, jeudi 18 mars de 10h à 12h, inscriptions auprès d'Odile Allard.

■ Rencontre inter-génération avec les enfants de la maternelle Courcoux, jeudi 18 mars.

■ Contes avec l'association Poécité, vendredi 19 mars.

■ Randonnée, lundi 22 mars : départ à 13h30 du Club.

■ Après-midi dansant avec Henri Boudehen, mercredi 24 mars à partir de 14h30.

■ Rencontre inter-génération avec les enfants du centre de loisirs et de la CAF, mercredi 31 mars.

■ Randonnée, lundi 5 avril : départ à 13h30 du Club.

■ Théâtre : représentation des seniors à l'auditorium du centre culturel, samedi 24 avril à 16h.

Club des Hortensias
Allée des hortensias
Tél. : 01 48 46 42 55.



Une nouvelle centenaire

Le 27 janvier 1904, Gilberte Garnier venait au monde, à Eurville, petit village de Haute-Marne. Le 27 février 2004, elle

a soufflé les bougies du gâteau de 100^e anniversaire à la MAPAD de la rue Croix-de-l'Épinette où elle réside désormais. Avec sa famille, ses amis, les résidents de la MAPAD, le personnel de service et la municipalité, ce fût une fête très belle et émouvante.





Sports Football

Coupe Gambardella : fin de parcours pour les jeunes des Lilas

Samedi 14 février, l'équipe des moins de 18 ans du FC- Les Lilas accueillait son homologue l'E.A Guingamp pour disputer un match de 32^e de finale de la coupe Gambardella (coupe de France junior). Guingamp s'est finalement imposé 2-0 face aux joueurs de William Bourdier. Les Lilasiens ont néanmoins démontré de fort belle manière qu'ils étaient capables de faire au moins jeu

égal avec leurs adversaires du jour, notamment durant le premier tiers de la partie.

CFA : les prochains matches au stade municipal

■ Samedi 13 mars à 18h :
le FC-Les Lilas reçoit Poissy
■ Samedi 27 mars à 18h :
le FC-Les Lilas reçoit Dunkerque
■ Samedi 10 avril à 18h :
le FC-Les Lilas reçoit Auxerre (réserve pro)
■ Les matches à l'extérieur
auront lieu le dimanche 21
mars (à Lens contre la réserve
Pro) et le samedi 3 avril (à
Choisy-le-Roi).

Judo

Jeudi 15 janvier, une salle de musculation était inaugurée au club de judo.



Culture Journée de la Femme

Lundi 8 mars, afin de célébrer la Journée internationale de la femme, une soirée de poésies et de chants interprétés par des Lilasiennes était organisée au Théâtre du Garde-Chasse. Avec la participation des associations Poécité et Tralalilas l'air, de la chorale du centre culturel Jean-Cocteau et de la chorale du club des Hortensias, ainsi que de la classe de chant du conservatoire Gabriel-Fauré.

interpréteront un concerto pour flûte. Le flûtiste Jean-Lou Gregoire, ami de Gilles Gramaize, lauréat du Grand Prix International Jean-Pierre Rampal, 1^{er} prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et professeur au Conservatoire National de Région de Montpellier clôturera cette soirée. Durant le concert, Pascal Fiévet, ami et ancien collègue, lira un poème écrit à la mémoire de Gilles Gramaize. Renseignements : Conservatoire Gabriel-Fauré Tél. : 01 48 46 07 20

Florilège musical pour Gilles Gramaize



Jeudi 8 avril, les élèves et les professeurs du conservatoire rendront hommage à Gilles Gramaize, professeur de flûte décédé en novembre dernier. En première partie, les élèves de Gilles Gramaize – au conservatoire des Lilas et au conservatoire du xv^e arrondissement parisien – interpréteront *Le Poinçonneur des Lilas* et des morceaux d'*Harry Potter* et de *Seigneur des anneaux*. En seconde partie, les professeurs du conservatoire des Lilas en formation de musique de chambre, puis ses amis, instrumentistes à cordes des orchestres dans lesquels il était flûtiste,

80 bougies pour Léonne

C'est à Léonne Dujardin et à ses doigts de fée que l'on doit, depuis plus de vingt ans, la création des beaux costumes de Cabaret, le spectacle annuel des ateliers de danse du centre culturel. Pas moins de 6000 costumes, selon l'estimation de Jackie Simondi ! Pour célébrer le 80^e anniversaire de Léonne, une surprise lui était réservée samedi 7 février au gymnase Liberté. Une fête chaleureuse et émouvante, au cours de laquelle une rétrospective des différents costumes a été présentée par l'équipe de Cabaret qui entoure Léonne Déjardin de son affection. En attendant les nouveaux costumes du prochain spectacle, qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin au Théâtre du Garde-Chasse.



Fête de la musique : appel à candidatures

La prochaine édition de la Fête de la musique, le 21 juin prochain, se prépare... Nouveau temps fort de la vie culturelle aux Lilas, elle accordera une large place aux pratiques amateurs, et s'achèvera, cette année encore, par un grand concert place Charles-De-Gaulle. Si vous souhaitez participer, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec la direction de l'action culturelle pour faire part de vos propositions.

Une réunion, ouverte à tous, aura lieu en mairie mercredi 7 avril à 18h30.

Renseignements :

Isabelle Altounian

Tél. : 01 48 46 07 20

Auteurs aux Lilas

Deuxième roman pour Jacques-René Martin

En février 2003, *Infos Lilas* présentait le premier roman de Jacques-René Martin : *La XII^e centurie*, publié aux éditions Hors Commerce. L'auteur récidive en publiant *Les Enchaînées*, ouvrage historique, et deuxième volet de la trilogie des aventures de Casse-Pierre. Jacques-René Martin dédicacera son roman samedi 20 mars à la librairie Folies d'encre.

... et troisième tome de Yoman par Monsieur B

Auteur de bandes dessinées, le mystérieux Lilasien Monsieur B vient de sortir un quatrième album de Yoman, les aventures d'un jeune collégien, paru aux éditions Albin-Michel. Après *Trop d'la bombe*, *Ça déchire grave* et *Méga la classe*, voici *Yoman cause le SMS*.

Centre culturel Jean-Cocteau

Tél. : 01 48 46 07 20

Expositions

■ Mémoires, photographies de Francis Jalain : derniers jours. Jusqu'au samedi 20 mars du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.

■ Généalogie, une exposition réalisée par l'atelier de généalogie du centre culturel. Du 27 mars au 8 avril du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.



■ Le printemps de l'atelier photo, quatre parcours, quatre regards.

Venez découvrir « Le Voyage sur les eaux sacrées du Gange » d'Anne-Marie Theetten, « Les Histoires de vélo » de Sylvine d'Halluin, « Les Trains de vie » d'Olivier Perrault et les travaux sur la géométrie des lignes et l'exploration des matières de Sohany Schmitt. Du 29 mars au 10 avril du lundi au samedi de 10h à 19h. Entrée libre.

■ Conférence

L'Île de Pâques et Nazca, un film de Lucien Varalta, mercredi 10 mars à 16h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont.

Prix de places : 5,80 €, tarif réduit : 4,10 € et carte jaune et noir : 3 €

■ Musique, musiques : le concert des élèves Mercredi 17 mars à 20h à l'auditorium de l'espace d'Anglemont. Entrée libre sur réservation. Tél. 01 48 46 07 20

Théâtre du Garde-Chasse

Réservations : 01 43 60 41 89

■ Tito Paris

Musiques du monde
Vendredi 19 mars à 20h45
Tito Paris est né à Sao Vicete, l'île natale de son aînée Césaria Evora pour laquelle il a écrit des chansons. Ce guitariste surdoué chante avec sa voix rocailleuse et douce la « morna », un blues suave qui traduit la langueur nostalgique du Cap-Vert.

■ Laurent Voulzy

Chansons françaises
Mardi 30 mars à 20h45

■ Mahotella Queens

Musiques du monde
Vendredi 2 avril à 20h45
Mamas sud-africaines, héroïnes de la résistance culturelle à l'apartheid, les Mahottellas Queens sillonnent la planète avec leur « mbaqanga », cocktail musical détonnant qui donna longtemps le tempo des ghettos. L'un des genres africains les plus prisés du public international.

■ La Reine des neiges (d'après le conte d'Andersen)

Théâtre musical (jeune public)
Mercredi 7 avril à 14h30

Rythmée par des chansons et des comptines, cette adaptation du conte d'Andersen est mise en scène à partir d'une étonnante « robe-décor » qui évoque chacune des sept étapes du voyage initiatique de Gerda, partie à la recherche de son ami perdu à travers les vallées glacées.



Cinéma : les films à l'affiche au TGC

Rappel : la séance de 19h est à 4 €.

■ Du 10 au 16 mars
Horus, prince du soleil, de I. Takahata et H. Miyazaki
Tout peut arriver, de Nancy Meyers
Baboussia, de Lidia Bobrova

■ Du 17 au 23 mars

Le Fils de la mariée, de Juan José Campanella (v.o sous-titrée)
Retour à Cold Mountain, d'Anthony Minghella

■ Du 31 mars au 6 avril

Podium, de Yann Moix
L'Esquive, de Abdellatif Kechiche

A noter : deux documentaires sur la danse réalisés aux Lilas par Corinne Dardé

Dimanche 14 mars, deux films documentaires réalisés auprès des classes de danse des Lilas par Corinne Dardé seront présentés au Cinéma du Garde-Chasse :

- *La Danse du corps qui parle*, cours d'initiation de danse contemporaine pour les enfants au conservatoire Gabriel-Fauré, classe de Catherine Dufeu (2001-2002).

- *Jazz en scène*, cours de danse jazz pour les enfants du centre culturel Jean-Cocteau, classe de Valérie Paillot (2002-2003).

Entrée libre

Réservation indispensable au 01 43 60 41 89



Élections : mode d'emploi

L'année 2004 se caractérise par un calendrier électoral particulièrement chargé : pas moins de quatre scrutins, avec les élections cantonales et régionales en mars, suivies des européennes en juin, puis des sénatoriales en septembre. Pour bien comprendre les modalités de ces scrutins, avant d'accomplir son devoir de citoyen, en voici les grands principes.

Rappel : les listes électorales Qui vote en France ?

En France, tous les citoyens doivent s'inscrire sur les listes électorales de leur commune avant le 31 décembre qui précède l'année des élections, afin de pouvoir voter.

A cet effet, plusieurs conditions doivent être réunies :

- être âgé de 18 ans (1)
- être de nationalité française
- jouir de ses droits civils et politiques.

Aux Lilas, la commission électorale qui s'est réunie le vendredi 27 février a arrêté le nombre d'électeurs inscrits sur la commune à 11 815.

Pour les élections européennes, les ressortissants des Etats de l'Union européenne résidant en France peuvent également participer aux scrutins. Les ressortissants originaires des dix nouveaux Etats membres (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie) bénéficient d'un report d'inscription sur une liste électorale complémentaire jusqu'au 15 avril 2004.

(1) Les jeunes qui ont atteint leur majorité entre le 31 décembre et le 29 février 2004 relèvent d'une procédure d'inscription automatique.

Pour voter le jour du scrutin, se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.



Les élections cantonales

Les départements sont des collectivités locales administrées par une assemblée collégiale élue au suffrage universel : le conseil général. Le pouvoir exécutif revient au président du conseil général, élu par les membres de cette assemblée.

Les citoyens français élisent leur conseiller général pour six ans. Le vote a lieu par canton, chaque canton correspondant à un siège. Il y a 40 cantons en Seine-Saint-Denis. Notre canton est constitué des villes du Pré-Saint-Gervais et des Lilas. Les conseils généraux sont renouvelés par moitié tous les trois ans – sauf pour Saint-Pierre-et-Miquelon, où le renouvellement est intégral tous les six ans. Il s'agit d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Au premier tour, nul n'est élu s'il n'a pas réuni :

- la majorité absolue des votes exprimés
- un nombre de suffrages au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

Au second tour, nul ne peut être candidat s'il ne l'a pas été au premier tour, et s'il n'a pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des électeurs inscrits. La majorité relative suffit à l'issue de ce scrutin. A noter : en cas d'égalité absolue des suffrages... c'est le plus âgé des candidats qui est élu !

Le calendrier électoral en 2004

Elections cantonales et régionales

■ premier tour :
dimanche 21 mars

■ second tour :
dimanche 28 mars

Elections européennes

■ dimanche 13 juin

Elections sénatoriales

■ dimanche
26 septembre

Aux Lilas, seuls votent quelques « grands électeurs » désignés par le conseil municipal.



Les principales compétences du conseil général

■ Aide sociale et santé

Le département détient une compétence générale en matière d'action et d'aide sociale, et de prévention sanitaire : aide sociale à l'enfance, protection sanitaire de la famille et de l'enfance, protection des personnes handicapées et des personnes âgées (allocation personnalisée d'autonomie), contrôle des établissements sociaux et médico-sociaux habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale. Le conseil général met en œuvre les activités d'insertion des bénéficiaires du RMI. Depuis le 1^{er} janvier 2004, il a également en charge la gestion de l'allocation du RMI et du RMA.

■ Enseignement

Le conseil général a la charge de la construction, de l'entretien, de l'équipement et du fonctionnement des collèges, à l'exception des dépenses pédagogiques qui demeurent à la charge de l'Etat.

■ Transports

Le département est compétent pour l'organisation des transports routiers non urbains, sur les voiries départementales. A ce titre, il décide de l'établissement et de l'entretien des passages d'eau et des ouvrages d'art sur les routes départementales. Il assume également la responsabilité des transports scolaires en dehors des périmètres urbains.

■ Environnement

Le conseil général doit établir un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, après avis des communes concernées.

■ Culture et Patrimoine

Le département organise et finance les musées départementaux. Il possède des compétences en matière de bibliothèques de prêts, bibliobus, établissements publics de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques. Enfin, il assure la conservation de ses archives.

Les élections régionales

La région est la plus jeune des collectivités territoriales : les conseils régionaux ont acquis leur physionomie actuelle avec l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel direct, à partir de 1986. Les élections régionales ont à nouveau été réformées par la loi du 11 avril 2003, qui s'applique pour la première fois cette année. Les conseillers régionaux sont désormais élus pour six ans, au lieu de cinq, à l'instar des maires et des conseillers généraux. Il s'agit d'un suffrage universel direct à deux tours, à la représentation proportionnelle. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour a lieu. Les conseillers régionaux vont dorénavant être élus sur des listes régionales composées de sections départementales. Une liste doit avoir obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés pour participer au second tour. Si aucune liste ou une seule obtient 10 %, les deux listes arrivées en tête peuvent se maintenir au second tour. La représentation proportionnelle se fera avec « répartition des restes à la plus forte moyenne »... sans possibilité pour l'électeur de panacher entre les listes. Une prime majoritaire de 25 % des sièges est attribuée à la liste arrivée en tête. Les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec les listes qualifiées pour le second tour. Pour obtenir des sièges, une liste doit avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La Région Ile-de-France comprend 209 sièges. Avec l'ancien mode de scrutin, 27 élus issus de Seine-Saint-Denis y étaient représentés. Si l'on avait appliqué aux résultats des dernières élections ce nouveau mode de scrutin, ils ne seraient que 22... Parce que, de fait, la répartition du nombre d'élus par département dépendra de la participation effective des électeurs inscrits. Mieux vaut se déplacer si l'on veut que la Seine-Saint-Denis soit justement représentée au sein du futur conseil régional d'Ile-de-France !

Les principales compétences du conseil régional

Selon le Code général des collectivités territoriales :

« Le conseil régional règle par ses délibérations les affaires de la région. Il a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, et l'aménagement du territoire pour assurer la préservation de son identité, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes ».

Ce qui revêt un vaste champ d'interventions :

■ L'action économique.

■ L'aménagement du territoire.

■ La formation professionnelle continue et l'apprentissage.

■ Les interventions culturelles : fonds régionaux d'art contemporain, développement des médiathèques, vidéothèques, écomusées, actions en faveur de la lecture publique et du développement musical.

■ L'enseignement supérieur, à savoir la construction et l'entretien des lycées, la maîtrise d'ouvrage pour les universités.

■ L'élaboration et la mise en œuvre de la politique globale des transports : réalisation et gestion d'infrastructures et d'équipements affectés au transport, réglementation de activités de transports et contrôle de son application.

■ Le logement et l'urbanisme.

Bureaux de vote

Dimanche 21 et 28 mars, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 20 heures.



Les élections européennes

Dimanche 13 juin, nous allons élire nos représentants au Parlement européen. Les 626 députés européens sortants ont été élus au suffrage universel direct par les citoyens de tous les pays membres, le mode de scrutin dépendant de chaque Etat. En France, il s'agit d'un scrutin de liste à un seul tour, à la représentation proportionnelle, organisé désormais dans 8 grandes régions françaises. A partir de cette élection et en tenant compte de l'élargissement, le nombre de députés européens va s'élever à 732, dont 78 Français.

Les élections sénatoriales

Le renouvellement du Sénat aura lieu dimanche 26 septembre. Les sénateurs sont élus pour un mandat de 9 ans, avec un renouvellement par tiers tous les trois ans.* Il ne s'agit pas d'une élection au suffrage universel, les sénateurs sont élus par un collège de « grands électeurs » composés de députés, de conseillers généraux et régionaux, de conseillers territoriaux et de délégués des conseils municipaux.

(* La loi organique du 30 juillet 2003, prévoit de raccourcir ce mandat à six ans, et de renouveler le sénat par moitié tous les trois ans. Ces nouvelles mesures sont soumises à une période de transition jusqu'en 2010, elles ne concernent pas les élections sénatoriales de 2004.

Le vote par procuration

Le code électoral distingue trois catégories d'électeurs habilités à voter par procuration :

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation professionnelle, d'un handicap, d'un problème de santé ou de l'assistance portée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présents dans leur commune le jour du scrutin, ou d'y participer en se rendant dans leur bureau de vote.
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation de formation ou parce qu'ils sont en vacances, ils ne seront pas présents le jour du scrutin.
- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les procurations sont établies pour un seul ou deux tours du scrutin. Une fois l'élection passée, elles cessent d'être valables - à l'exception des procurations des Français installés hors de France, qui peuvent être valables pendant trois ans. Lorsque plusieurs élections ont lieu le même jour, une seule procuration est valable pour toutes ces élections.

Pour les électeurs lilasiens, les demandes de procuration doivent être effectuées auprès du Commissariat de Police ou du Tribunal d'Instance de Pantin :

■ Commissariat de Police
55/57, bd Eugène-Decroix
Tél. : 01 41 83 67 00.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h.

■ Tribunal d'Instance
41, rue Delizy à Pantin.
Tél. : 01 48 44 44 27



Les ACPG-CATM

Derrière ce sigle (qui signifie Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc), l'une des très actives associations d'Anciens Combattants de la ville, qui assure une permanence tous les dimanches matins de 10h à 12h au 2, avenue Waldeck-Rousseau. N'hésitez pas à venir vous renseigner : les

modalités d'obtention de la carte du combattant changent et s'améliorent, des aides peuvent être accordées aux adhérents et aux veuves... René Dusses, Président de l'association et figure lilasienne, se fera un plaisir de vous recevoir pour vous fournir de plus amples renseignements... *« Nous avons en son temps combattu des ennemis de la Patrie, unissons-nous à présent pour lutter contre les principaux adversaires du monde actuel : l'ennui et la solitude qui vont de pair ».*

ACPG - CATM
Tél. : 01 43 63 64 90

Erratum

Dans le dernier numéro d'Infos Lilas, la Galette des rois était co-organisée par l'UNC et les ACPG-CATM. Avec toutes nos excuses pour cette omission.



Concert à l'église

Une fois par mois, la paroisse des Lilas organise un concert. Prochain rendez-vous : dimanche 4 avril à 17h

pour écouter le Stabat Mater de Scarlatti, avec Lucie Ferrandon (mezzo-soprano), Marie-Claude Shilling (soprano) et Alain Poirier-Brémont (orgue). Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire des Lilas 7-11, rue Jean-Moulin
Tél. : 01 43 63 60 35

Concert de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut des Lilas organise également un concert à l'église dimanche 21 mars à 15h. Au programme : un ensemble de cuivres, le groupe congolais les compagnons de la joie, les tambourinaires et le groupe G-thanks. Participation libre
Renseignements : 01 43 62 25 92

Permis de conduire : stage de récupération de points

L'Automobile Club a obtenu l'agrément de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis pour organiser des stages de récupération de points sur l'agglomération de Bobigny. L'Automobile Club peut également apporter toute information relative aux nouvelles dispositions du Code de la Route, et plus généralement tout renseignement propre à l'usage et la possession d'une automobile.

Automobile Club,
Action + Paris- Ile-de-France
14, avenue de la Grande Armée 75017 Paris
Tél. : 01 40 55 43 00
paris@automobileclub.org

Championnat départemental de GRS

Samedi 7 février avait lieu le championnat départemental de GRS, organisé par Les Demoiselles des Lilas, au Gymnase Ostermeyer.





Le Cercle de la Chancellerie des Lilas

Le Cercle de la Chancellerie des Lilas a un nouveau Président depuis le 13 décembre 2003. Il s'agit de Jean Andurand. Henri Demaizières, ancien Président, a été nommé Président honoraire. Le Cercle de la Chancellerie lilasienne créé en 1991 a pour objectif de maintenir entre tous ses membres, décorés des ordres nationaux, un lien d'amitié, de camaraderie et d'entraide ainsi que d'honorer la mémoire des disparus. Si vous souhaitez rejoindre le Cercle : Cercle de la Chancellerie Lilasienne - Hôtel de ville Tél. : 01 48 97 35 20

Lilas en scène

■ Concert de Frolo
Ce groupe lilasien, qui vient de sortir un premier album, se produit en formation quartet. Le concert du vendredi 12 mars étant complet, un second

concert est programmé samedi 13 mars à 20h. Entrée libre sur réservation.

■ *L'Homme qui voulait sauver les femmes*, d'après *Semmelweis* de Louis-Ferdinand Céline. Un spectacle conçu et interprété par Christine Lapsca et Michel Sigalla.

Vendredi 19, samedi 20 et lundi 22 à 20h. Réservation indispensable.

■ *Kinsiona* - Contes

Fin mars (date à confirmer)

Le conteur Hubert Mahela (compagnie Tam-Tam) revient jouer son spectacle. Tout public, à partir de 8 ans.

■ Soirée poétique

Jeudi 8 avril à 20h, l'association Poécité organise une soirée sur le thème « Viens voir les comédiens ». Entrée libre, restauration possible sur place à partir de 19h sur réservation.

Lilas en scène
23 bis, rue Chassagnolle
Tél. : 01 43 63 41 61



Les ateliers de la Villa

Certains dimanches, la Villa ouvre ses portes à des groupes, composés au maximum de huit personnes, pour participer à des ateliers originaux :

■ Trésors de la Paska grecque, atelier pour adultes.

Dimanche 4 avril de 9h à 18h. 40 € de participation aux frais, déjeuner compris.

■ Visiter la ville avec Médoc, pour adultes et enfants à partir de 12 ans.

Dimanche 2 mai de 11h à 18h. 30 € de participation aux frais, déjeuner compris.

■ L'aquarelle du dimanche, pour adultes et enfants à partir de 12 ans.

Dimanche 16 mai de 11h à 18h. 30 € de participation aux frais, déjeuner compris.

La Villa
3, villa Chassagnolle
Tél. : 01 43 62 60 58
www.leslilas.net/villa

Le Triton

“demandez le programme...”

11 bis, rue du Coq français
Tél. 01 49 72 83 13

MISSION JAZZ 93 (Jazz)
Mardi 16 mars à 21h

ANDOUMA
Mercredi 31 mars à 21h

BAN[LIEU] ZAM 2,
dans le cadre du festival
Banlieues Bleues
Jeudi 18 mars à 21h

CLAUDE GARDEN
(harmonica)
Vendredi 19 mars à 21h

NHX (jazz-rock électro)
Samedi 20 mars à 21h

BAN[LIEU] ZAM 3,
dans le cadre du festival
Banlieues Bleues
Mardi 23 mars à 21h

JIMMY AGREN BAND
(blues)
Vendredi 26 mars à 21h

SOAP KILLS
Jeudi 1er avril

SOPHIA CHARAI
Vendredi 2 avril

SOPHIA DOMANCICH TRIO
(jazz)
Samedi 27 mars à 21h

Dans le cadre du 1^{er} Festival
des voix de femmes du
monde *Les Enchanteuses*



SIVANN
Lilasienne, Sylvie Sivann ouvre
ce tout nouveau festival.
Mardi 30 mars à 21h

SAPHO
(*La Route nue des hirondelles*)
Samedi 3 avril



ANGELIQUE
IONATOS
Lundi 5 avril à 21h

ELISE CARON
Mardi 6 avril à 21h

Communiqué des élus verts



« Du local au global »
« Des Lilas à l'Europe »,
l'année 2004 sera
européenne
ou ne sera pas

L'enchaînement en France dès ce 21 mars, des élections cantonales, régionales et européennes est l'occasion de faire vivre concrètement dans nos propositions et nos mobilisations, le mot d'ordre « DU LOCAL AU GLOBAL ». Un exemple pour illustrer ce propos : sans actions cohérentes à différentes échelles, la lutte contre la pollution ressemblerait à un tonneau sans fond. Les mesures les plus écologistes du monde prises au niveau d'une ville, d'une région ne suffisent pas à enrayer les épidémies de bronchiolites des petits Lilasiens. Mais si l'Union européenne s'engage dans une politique volontariste de lutte contre le transport du fret par la route, on peut commencer à espérer une amélioration durable de la santé des plus jeunes. En affirmant la nécessité d'une Europe politique ouverte, sociale et environnementale, les Verts européens bâtiront le rapport de forces nécessaire pour sortir l'Europe des griffes des égoïsmes nationaux alliés au libéralisme mondialisé et à son cortège de marées noires, de risques industriels majeurs, de délocalisations, de casse des services publics, de politiques sécuritaires. Promoteurs d'une Europe qui soit à l'échelle du monde une vraie région vouée à un réel développement durable, les élu(e)s écologistes Lilasiens continueront à porter avec vous les propositions du local au global à travers les élections cantonales, régionales et européennes de cette année.

Valerie Bons, Nicolas Karmochkine,
Isabelle Olivier-Barbrel,
Christophe Paquis
Contact 06 03 00 54 72

Conseil municipal du 2 mars 2004

Les principales délibérations

■ Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Il s'agit de Georgette Londy, candidate en 22^e position sur la liste « UDAC » conduite par Jean-Jack Salles en 2001. Cette nomination fait suite à la 14^e démission enregistrée au sein de l'opposition depuis le début du mandat, en l'occurrence celle de Caroline Gerval.

■ Initiative « La Périphérique »

Le conseil municipal a adopté un vœu de soutien au projet de l'association La Périphérique visant à organiser une grande fête populaire et sportive sur le boulevard périphérique parisien, fermé une journée à la circulation automobile. L'initiative festive ayant pour but de promouvoir l'idée de villes plus conviviales, plus solidaires et plus respectueuses de l'environnement, le boulevard périphérique symbolisant la domination de l'automobile sur les transports collectifs, dont une ville comme Les Lilas souffre particulièrement.

■ Convention avec l'ASL des Bruyères pour le nettoyage de l'esplanade commerçante privée rue de Paris

Le conseil municipal a approuvé une convention avec les copropriétés des Bruyères pour que le nettoyage de la partie commerçante soit assurée en même temps et par le même prestataire que le nettoyage du trottoir public rue de Paris.

■ Convention pour la prévention des « conduites à risque » chez les jeunes

Le conseil municipal a adopté une convention entre la ville et la Ligue des Droits de l'Homme prévoyant différentes interventions en direction des jeunes : mise en place de groupes de parole, formation continue des professionnels, actions de prévention des « conduites à risque ».

■ Contrat Enfance et Contrat Temps libre avec la CAF

Le conseil municipal a adopté les Contrats Temps Libre et Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis. Dans le cadre de son Projet Educatif Local, la ville a souhaité conclure ces contrats avec la CAF, qui permettent à la ville un financement à hauteur de 70 % de toutes les actions éducatives nouvelles entreprises pendant 5 années en direction des enfants de moins de 6 ans, et pendant 3 années pour celles en direction des 6-18 ans.

■ Convention avec le Conseil Régional pour le « Chèque Culture Ile-de-France »

Le conseil municipal a adopté une convention d'affiliation au dispositif Chèque-Culture Ile-de-France. Ce dispositif mis en place par la Région Ile-de-France a pour but de promouvoir le développement culturel en Ile-de-France, notamment en facilitant l'accès du plus grand nombre et en particulier des jeunes par une tarification adaptée. La valeur du chèque-culture est de 8 euros.

■ Versement d'une subvention pour le voyage scolaire à Charny (Yonne) pour trois classes de l'école Julie-Daubié.

Le conseil municipal a approuvé la participation financière de la ville à hauteur de 19 euros par jour et par enfant pour le voyage scolaire qui se déroulera du 29 mars au 2 avril à Charny (Yonne) pour 3 classes de grande section de l'école maternelle Julie-Daubié.

■ Approbation du Budget Primitif 2004 et des taux des impôts locaux

Il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité communale en 2004.

Un plan pluriannuel pour résorber les désordres de circulation

Ville en hyper densité urbaine, notre commune souffre terriblement du trop-plein de véhicules. Actuellement terminus de la ligne 11 du métro, c'est la destination quotidienne de centaines d'automobilistes venus de deuxième ou de troisième couronnes parisiennes pour stationner dans le centre des Lilas,

afin de pénétrer en métro dans la capitale voisine. Résultat, embouteillages et stationnement anarchique sont malheureusement le lot quotidien des Lilasiens depuis des années. La ville est aussi, à bien des égards, une zone urbaine dangereuse pour les piétons, et la vitesse de circulation dans

certaines rues souvent excessive. La mise en oeuvre d'un plan local de déplacements vise à résorber petit à petit tous ces désordres, en programmant les aménagements nécessaires sur plusieurs exercices budgétaires. Cela passe par une requalification de la voirie, qui donnera enfin priorité aux circulations douces : piétons, transports en commun, vélos. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, les projets en matière de circulation et de déplacements vont être débattus dans chaque quartier.

Le calendrier des réunions publiques

■ Réunion commerçants, artisans, chefs d'entreprises, professions libérales
Mardi 27 avril, 20h30, en mairie

■ Réunion GAM Decros-Convention
Jeudi 29 avril, 19h, en mairie

■ Réunion GAM Romain-Rolland
Jeudi 6 mai, 19h, en mairie

■ Réunion GAM Avenir
Jeudi 13 mai, 20h30, Espace Sportif de l'Avenir (1^{er} étage)

■ Réunion GAM Sentés-Floréal
Jeudi 27 mai, 20h30, Centre culturel Henri-Dunant (1^{er} étage)

■ Réunion GAM Charles-de-Gaulle
Jeudi 10 juin, 19h, Auditorium de l'Espace d'Anglemont

■ Réunion Enseignants/Parents d'Elèves

Mardi 15 juin, 19h, en mairie

■ Réunion GAM Bruyères-Chassagnolles
Jeudi 17 juin, 19h, Lilas en scène ou mairie

Information sur les effectifs de police

Le Préfet a indiqué au maire que 11 agents seraient affectés au commissariat des Lilas. Au regard de la baisse enregistrée depuis juin 2002 (51 agents en moins), cette « compensation » est insuffisante pour assurer une réelle police de proximité. En outre, compte tenu du calendrier des mutations, une nouvelle baisse – qui pourrait rester sans compensation durant une longue période – pourrait intervenir prochainement. Le ministère de l'Intérieur a informé le Maire que le rendez-vous demandé à M. Sarkozy devrait avoir lieu début avril. C'est pourquoi les communes desservies par la commissariat des Lilas vont lancer une pétition, afin que des milliers de signatures de citoyens viennent appuyer la démarche des maires auprès du ministre de l'Intérieur.

Expression libre de l'opposition municipale

* Compte tenu de la scission intervenue au sein de la liste d'opposition municipale UDAC, cette liste est désormais composée de deux groupes séparés, qui disposent dorénavant de deux tribunes libres distinctes.

Liste Vivre aux Lilas

Budget 2004 : c'est une révolution qu'il faut faire !

Le débat qui se tient actuellement sur le budget 2004 de la ville des Lilas se résume à des querelles de chiffres, pour l'essentiel. Cependant, la majorité municipale, pas plus que l'opposition politique (qui atteint aujourd'hui les sommets de la division et de l'atomisation), ne semblent être conscientes des réels enjeux de la politique financière et fiscale de notre ville. Il est certain que les taux des 4 taxes locales, même si elle demeureront stables cette année après deux ans de très forte augmentation, demeurent à un niveau prohibitif pour les locataires, les propriétaires, et surtout pour tous ceux qui investissent dans une activité économique. Aucune composante du conseil municipal ne s'interroge sur une politique de long terme qui favoriserait l'activité économique, qui s'est depuis trop longtemps effacée du paysage lilasien. A terme, l'ensemble des foyers lilasiens devra supporter les coûts des services publics municipaux, alors que nombre de villes d'Ile-de-France ont su, au plan fiscal, attirer nombre d'entreprises et donc accroître le volume de la taxe professionnelle sans en augmenter le taux. Encore faudrait-il, une fois de plus, à droite comme à gauche, sortir du conformisme ambiant et de la politique politicienne à court terme...

François Costantini

Liste de l'UDAC *

(groupe lilasien indépendant municipal)

Pourquoi voter ?... Parce que c'est un droit !!

Tous les jours nous avons droit à un couplet sur les élections et pourtant dans ce que suis amenée à constater je n'ai pas l'impression que cela déchaîne l'enthousiasme de nos concitoyens ! Et puis on ne parle que des Elections Régionales oubliant qu'il y a des cantons ou les électeurs vont être appelés à choisir leur représentant. Le Conseil Général, collectivité territoriale de proximité règle et va de plus en plus régler, du fait de la décentralisation, beaucoup de problèmes de notre vie quotidienne. Il n'est pas bon que le pouvoir décisionnel soit dans les mêmes mains depuis des décennies il temps que d'autres voix se fassent entendre !

- Sur les collèges

- sur la politique de la famille en particuliers l'accueil des petits, la protection de l'enfance...

- Sur la politique sociale et de l'emploi

- encore beaucoup d'autres compétences... sans oublier le problème du logement social, qui est prioritaire dans la lutte contre la précarité.

Beaucoup de chantiers qui nécessitent un esprit d'équité et de transparence.

Notre groupe apportera son soutien à JC Dupont qui a l'avantage d'avoir une bonne connaissance et du Conseil Général et de notre ville. Nous lui apportons notre confiance non pas aveuglement mais parce que nous croyons qu'il fera ce qu'il dit et qu'il dira ce qu'il fait.

Chantal Sylvain

Liste de l'UDAC*

(groupe UDAC maintenu)

La priorité doit être donnée au développement de l'activité

Le chômage est assurément le fléau social le plus grave dans nos sociétés occidentales développées. Au-delà des responsabilités de l'économie mondiale, des institutions européennes ou de l'Etat, la commune a un rôle à jouer. Certes, il est modeste mais il faut utiliser tous les leviers dont une ville peut disposer. Le premier est certainement la fiscalité. Aux Lilas, la taxe professionnelle est beaucoup trop élevée du fait des hausses intervenues en 2002 et 2003. Il faut donner un signe d'encouragement en 2004 avec une baisse indicative et des engagements de baisses significatives en 2005, 2006 et 2007 pour revenir au niveau de 2001. Le second c'est la mise à disposition de locaux commerciaux, artisanaux ou industriels non polluants dans de bonnes conditions matérielles et financières. Ceci postule des négociations avec les bailleurs sociaux ou les promoteurs afin de réserver des surfaces d'activités aux rez-de-chaussée des nouvelles constructions ou bien la création de locaux prévus pour l'installation d'une pépinière d'entreprises pour mettre le pied à l'étrier de jeunes entrepreneurs. L'avancement de la ZAC doit être l'occasion privilégiée d'installation ou de réinstallation d'entreprises après des opérations-tiroirs comme la précédente municipalité l'avait réalisé. Il convient de créer un grand service économique municipal pour coordonner tous les contacts avec le monde des entreprises et la chambre économique afin de coordonner les implantations de nouvelles activités et de répondre positivement aux préoccupations des chefs d'entreprise en matière d'aménagement de la ville. C'est à ces conditions qu'un nombre croissant de Lilasiens pourra travailler près de chez eux leur évitant des temps de transport et en diminuant la pollution.

Le conseiller municipal J.C. Poirier

Petites annonces

Auto/moto

Réf. MAR04.001

Vends Fiat Punto II, 3 p., année 2002, 4 CV essence, airbag frontal ABS, radio K7, TO verre, 42 300 km, garantie 6 mois pièces et main d'œuvre : 6000 € Tél. : 01 45 79 54 61.

Réf. MAR04.002

Vends Alfa 75 TW Spark année 92, 106 000 km : 2300€. Tél. : 01 43 60 84 57.

Réf. MAR04.003

Vends Fiat Punto 3 p., année 02, 4 CV, toute option, climatisation, vitre élec., airbags... 4 500 km : 7 800€. Tél. : 01 43 63 12 37.

Réf. MAR04.004

Vends Citroën XM type Y3AF Turbo Go 6 CV, 13800km, gris met., modèle 90, toutes options, TBE, CT ok : 3000€. Tél. : 01 48 97 26 47 (après 18h).

Emploi/services

Réf. MAR04.005

Homme cherche un travail de maçon (avec 30 ans d'expérience dans ce domaine). Tél. : 06 23 60 83 03.

Réf. MAR04.006

Recherche professeur d'espagnol qui pourrait réunir à son domicile 2 à 4 élèves pour un cours faux débuts de 1h1/2 à 2h les samedis. Tél. : 01 49 72 07 46 ou 06 81 40 86 86.

Réf. MAR04.007

Dame 57 ans cherche enfant à garder au domicile des parents le soir après l'école. Tél. : 01 48 40 96 74.

Réf. MAR04.008

Artiste peintre, graphiste confirmé, inscrit à la Maison des artistes, propose cours de dessin, graphisme classique et numérique PAO à domicile, préparation aux écoles d'art et de communication visuelle (parle anglais et danois). Tél. : 06 63 08 58 99. atrebate@hotmail.com

Réf. MAR04.009

DJ, spécialiste des répertoires jazz, soul, funk, hip-hop, anime vos soirées, mariages, etc. Tél. : 06 16 55 54 52 benjamin.g@blackvert.com

Réf. MAR04.010

Lilasienne cherche repassage à faire à son domicile, travail soigné. Tél. : 01 43 63 58 40.

Réf. MAR04.011

Professeur certifiée de français donne cours de français niveau collège/lycée, soutien, méthodologie, préparations aux examens (brevet et Bac). Tél. : 06 62 61 64 10.

Réf. MAR04.012

Cherche heures de ménage et de repassage chez personnes âgées. Tél. : 06 14 87 98 75.

Bonnes affaires

Réf. MAR04.013

Vends chaise haute (Natalys) bébé position assise et allongée TBE, couleur jaune à carrés blancs : 50 €. Tél. : 01 49 15 02 53.

Réf. MAR04.014

Vends montre Baume et Mercier achetée 1150€, vendue 500 €. Tél. : 01 43 05 50 16.

Réf. MAR04.015

Vends vêtements été enfants de 10 à 12 ans TBE : 1 à 2 €. Après-skis : 34 €. Pantalon femme T. 38 : 4€. Lustreuse Tornado : 100 €. Tél. : 01 43 63 07 74.

Réf. MAR04.016

Donne portique de jardin enfant bon état (balançoire, échelle...) à enlever. Tél. : 01 43 63 27 06.

Réf. MAR04.017

Vends lit (90x190) : 30 €. Tél. : 01 43 60 84 57.

Réf. MAR04.0018

Vends Play Station 1 : 95 euros TBE, canapé cuir noir convertible : 100 €, machine à laver : 50 €, plusieurs radiateurs huile : bas prix, armoire de rangement sapin : 50 €, chaîne hi-fi tourne-disque (33 tours). Tél. : 06 21 12 35 45.

Réf. MAR04.019

Donne bureau imitation pin TBE, à enlever sur place. Tél. : 06 62 09 59 03.

Réf. MAR04.020

Vends panier transport, cage animal 70x45x45, roulettes, poignée, neuf : 75 €. Tél. : 01 43 62 95 50. agathetorti@yahoo.fr

Réf. MAR04.021

Vends table table ronde avec rallonges en chêne + 4 chaises : 160 € + tables marbre rectangulaire piètement fonte 31€. Tél. : 01 49 91 94 59.

Réf. MAR04.0022

Vends lits superposés état neuf en pin + 2 matelas + 1 petit bureau : 260 €. Tél. : 01 48 46 59 33.

Réf. MAR04.023

Vends tapis roulant marque Fitness Hom Trainer + vélo course. Tél. : 01 43 63 64 90.

Réf. MAR04.0024

Vends Playstation 1 + 2 manettes analogiques + 30 jeux (dont 11 gravés) + 3 cartes mémoires + sac de transport + DVD du film Une bouteille à la mer : 150€. Tél. : 01 43 60 54 97. mondejoh@caramail.fr

Réf. MAR04.025

Vends cuisinière électrique 3 plaques four jamais servie : 110 € + cuisinière 4 plaques four jamais servie : 160€. Tél. : 06 80 61 06 16.

Réf. MAR04.026

Vends buffet secrétaire en merisier style Régence, 1965, 3 portes, 3 tiroirs, L 160 x H 140 x P 45 : 490 € à débattre. Tél. : 01 48 40 43 18.

Immobilier

Réf. MAR04.026

Achète aux Lilas chambre avec cabinet de toilette ou petit studio. Tél. : 06 84 84 12 73. dbrisson@free.fr

Réf. MAR04.027

Investisseur achète aux Lilas immeuble en totalité. Tél. : 06 09 94 30 63.

Réf. MAR04.028

Femme cadre à Air France cherche appartement, grand 2 pièces ou petit 3 pièces, aux Lilas. Tél. : 01 43 62 54 20. nyctaginacée@aol.com

Réf. MAR04.029

Vends terrain loisirs 170 km de Paris, 350 m², eau, électricité, entrée du village : 4000 € à débattre.

Réf. MAR04.030

Costumière cherche local d'environ 20 m² pour y installer son atelier. Tél. : 06 82 38 75 92.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre Nom :

Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone :

Télécopie :

Votre e-mail :

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra simultanément dans Infos Lilas et sur le site de la Ville.

➡ À retourner à :
➡ Infos Lilas PA – Hôtel de Ville
➡ 93260 Les Lilas

Vous pouvez aussi consulter ou passer une petite annonce directement sur le site de la ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- ☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris.

Carnet

Du 21/1 au 20/2 2004

Naissances :

Sweyni MÉVÉGUÉ, Maxime GAFFIÉ, Kaur SODHI SINGH, Shirel HADDAD, Kevin BENGUIGUI, Paloma BARTHELEMY, Léa FELLA, Samuel KATUMBA, Capucine FABRE, Dana SEROT, Amel AKRI, Maxence NOQUET, Romain PICCO, Wenji-Isaac BEN SOUSSAN, Levanah HANOUNE, Quentin PASSET, Jeanne VOIRIN, Margaux PLATIER, Talya MARTIN, Louise FEIGENBAUM, Laura BENICHO, Workhya BA, Alone CHICHE, Sara SKRBIC, Makena ROUVERON, Camille LABARRERE, Amandine DYBAL, Emma HERRERO-BOUE.

Mariages :

Adel SELMI et Zakia RHOULLAMI, Hocine DILMI et Sandrine BARBE, Yacine TIFRIT et Fatma BENDINE, Mohamed BEN HAMIDA et Yousra EL HADJAM, Jacques AVRIL et Gift OMOKARO, Gaoussou TRAORE et Anne-Marie BARDOT, Mouloud CHALA et Paz Consuelo ESTOL LEUENBERG

Décès :

Max KRIEF, Ernest PUTOIS, Manuel PONTE SA, Julia COHEN JONATHAN, Marcelle BRIQUET, Charles GUARNERI, Lucienne GOUGEON, Suzanne HADDAD, Norbert EL BAZ, Georges ROULOIS, Michel LABATUT, Jean-Pierre CIALIS.

Nouvelle numérotation

Attention, plusieurs lignes ont changé cet été.

Ci-dessous un mémo concernant les principaux services et établissements municipaux :

- **Hôtel de ville** : 01 43 62 82 02
- **Etat civil** : 01 72 03 17 63
- **Elections** : 01 72 03 17 66

- **CCAS** : 01 41 63 15 70
- **Aides ménagères** : 01 41 63 13 10
- **Centre de Santé** : 01 48 91 29 99
- **Club des Hortensias** : 01 48 46 42 55
- **Service insertion** : 01 41 83 06 48

- **Inscriptions scolaires** : 01 72 03 17 64
- **Facturation scolaire** : 01 72 03 17 65
- **Centre de loisirs** : 01 41 83 00 45
- **Crèche des Bruyères** : 01 43 63 64 69
- **Crèche des Sentes** : 01 43 62 16 45
- **Halte Garderie** : 01 43 62 16 46
- **Maternelle des Bruyères** : 01 43 63 72 88
- **Maternelle Calmette** : 01 43 63 65 72
- **Maternelle Courcoux** : 01 43 63 69 58
- **Maternelle Julie-Daubié** : 01 41 83 19 58

- **Maternelle Romain-Rolland** : 01 41 63 13 81
- **Primaire Paul-Langevin** : 01 41 83 19 56
- **Primaire Romain-Rolland** : 01 41 63 13 82
- **Primaire Waldeck-Rousseau** : 01 43 62 10 50
- **Service jeunesse** : 01 49 72 74 76
- **Le Point Virgule** : 01 48 97 22 40
- **Le Kiosque** : 01 48 97 21 10

- **Gymnase Ostermeyer** : 01 48 10 01 59
- **Gymnase Rabeyrolles** : 01 48 91 06 78

Direction du développement durable :

01 55 82 18 30
Tranquillité publique/passeports : 01 41 63 10 70
Cimetière : 01 43 63 59 49

Uos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures. Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation.
 Renseignements au Cabinet du maire : 01 43 62 82 02.
 Permanence de votre conseillère générale, Martine Legrand, le deuxième samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30.
 Permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures.

Infos santé

Médecins de garde

■ Du 13 au 20 mars

Dr FANTHOMME,
 85, rue Romain-Rolland
 Tél. : 01 48 97 48 71

■ Du 20 au 27 mars

Dr GUIRETTE,
 5, av. des Anciens Combattants
 Tél. : 01 43 62 04 01

■ Du 27 mars au 3 avril

Dr HANNOUN,
 188, rue de Paris
 Tél. : 01 43 62 90 43

■ Du 3 au 10 avril

Dr HANOUNA,
 28, rue Jean-Moulin
 Tél. : 01 43 62 86 86

Cabinets de soins infirmiers

■ 14 mars et 4 avril

Cabinet Henri-Dunant
 38/56, bd du Gal Leclerc
 Tél. : 01 43 60 46 96

■ 21 mars

Cabinet de Mme BENAMARA
 17/23, rue du 14 juillet
 Tél. : 01 49 93 04 97

■ 28 mars

Cabinet Les Lilas Blancs
 Mmes DEVY et FERRAND
 30, rue du Coq-français
 Tél. : 01 43 60 54 20

Pharmacies de garde

■ 14 mars

BOUZAGLOU-LEK
 3, place Carnot - Romainville
 Tél. : 01 48 45 10 10

■ 21 mars

DEBUT- 1, rue d'Alembert Romainville
 Tél. : 01 48 45 07 75

■ 28 mars

ELBAZ - 149, rue de la République - Romainville
 Tél. : 01 48 45 79 52

■ 4 avril

DANA - 53, av. de Verdun Romainville
 Tél. : 01 48 45 24 49 2

A noter :

La pharmacie de la porte des Lilas -168, bd Mortier, 75020 Paris - Tél. : 01 43 64 79 98 est ouverte tous les jours de 9h à 20h y compris les dimanches et les jours fériés.

Heure d'été

Attention : nous changeons d'heure dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars, pensez à avancer vos montres et horloges d'une heure.

INFOS LILAS

Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
 Internet : www.ville-leslilas.fr
 Responsable de la publication : Daniel Guiraud
 Rédactrice en chef : emmanuellezerr@leslilas.fr
 Rédaction : claireflahaut@leslilas.fr
 Réalisation graphique : nathaliesimon@leslilas.fr
 Photos : Baptiste Belcour, Jean-Philippe Baltel
 Impression : J.-M. Barbou
 Dépôt légal : août 2002





j'aime
Les Lilas
je ne
salis
pas

